

SCOLA AIACCINA CP au CM2

ELEMENTS FINANCIERS 2024-2025

<p>FRAIS D'INSCRIPTION / DE REINSCRIPTION</p> <p>Cette somme correspond à l'inscription aux cours privés Sainte-Anne et ne sont pas remboursable en cas de départ anticipé.</p>	<p>155€</p>	<p>Pour une fratrie, les frais sont à additionner ☞</p> <p>TOTAL : euros</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Espèce ou chèque(s) le <input type="radio"/> Prélèvement le <p>Tampon rentrée scolaire PAYE 😊</p>
<p>FRAIS DE PARTICIPATION AU MATERIEL SCOLAIRE</p> <p>Cette somme correspond au coût des fascicules pour l'année et la participation au matériel et ne sont pas remboursable en cas de départ anticipé.</p> <p><u>Les sommes dépensées annuellement par l'école sont supérieures à ce forfait</u></p>	<p>Forfait par enfant :</p> <p>60 €</p>	<p>Pour une fratrie, les frais sont à additionner ☞</p> <p>TOTAL : euros</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Espèce ou chèque(s) le <input type="radio"/> Prélèvement le <p>Tampon rentrée scolaire PAYE 😊</p>
<p>ADHESION ASSOCIATION</p> <p>A verser chaque année à l'inscription</p>	<p>20 €</p> <p>(sauf famille monoparentale : 10 €)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Espèce ou chèque(s) le <input type="radio"/> Prélèvement le <p>Tampon rentrée scolaire PAYE 😊</p>

<p>TARIFS FRAIS DE SCOLARITE de septembre à juin 4900 € l'année</p> <p><u>Y compris les temps d'accueil, de garderie et le centre de loisirs ALSH périscolaire/extrascolaire chaque mercredi et chaque jour des vacances de l'année scolaire, donc hormis la période estivale de Juillet-Août</u></p>	<p>Du CP au CM2</p> <p>490 € / mois sur 10 mois</p> <p>ou</p> <p>en 3 fois uniquement, par remise de 3 chèques dont le montant est de 1650 € (septembre), 1650 € (janvier), 1600 € (avril).</p>	<p>Règlement mensuel par prélèvement</p> <p>(RIB à fournir) ↴</p> <p>(Autorisation de prélèvement à signer) ↴</p>
<p>TARIF FRATRIE → REMISE</p>	<p>Base : 2 enfants scolarisés</p> <p>2 x maternelle : 585 € / mois sur 10 mois ou autres possibilités.</p> <p>1 maternelle + 1 primaire : 660 € / mois sur 10 mois ou autres possibilités.</p> <p>2 x primaire : 735 € / mois sur 10 mois ou autres possibilités.</p>	
<p>FRAIS DE SCOLARITE APPLICABLES (après remise éventuelle fratrie)</p>	<p><u>Choix de tarification</u></p> <p>..... € / mois sur 10 mois ou</p> <p>Paiement fractionné</p>	<p>Date de prélèvement des mensualités : Le de chaque mois (choix entre le 1 et le 10)</p> <p>Date(s) paiement :</p> <p>.....</p>

Les frais d'inscription et de participation au matériel sont dus à l'inscription, indépendamment du temps passé au sein de l'école par l'élève. Un départ anticipé ne permet pas le remboursement de ces sommes.

Identité du ou des enfants (Nom-Prénom)

Enfant : Classe de

Enfant : Classe de

Nom du Représentant légal :

...../.....

Adresse(s) :

.....

Signatures

Fait à le

Mention manuscrite « Lu et approuvé »

Mention manuscrite « Lu et approuvé »